Nos accompagnements pour la réalisation de vos projets stratégiques associatifs

**projet associatif • réorganisation • coopération
mutualisation…**

Avec le soutien
Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Contexte et enjeux

L'organisation administrative actuelle de la santé, de l'action sociale et du médico-social issue des réformes engagées depuis 2009 (loi Hpst, création des Ars, nouvelle procédure d'appel à projet et d'autorisation, réformes de la tarification, réforme des collectivités territoriales, la complexification des obligations légales…) rend complexe, incertain et contraignant l'environnement dans lequel interviennent les associations de notre secteur.
Elle nécessite de leur part, dans un même temps, une réflexion sur leur évolution et une adaptation rapide et considérable de leurs pratiques.
Les associations sont ainsi de plus en plus sensibilisées à de nouveaux modes d'organisation inter associatifs : rapprochement, groupement, réorganisation, mutualisation,… pour garantir la pérennité de leur mission auprès des personnes fragiles qu'elles accueillent mais aussi pour maintenir leur capacité d'initiative.

Les enjeux sont forts ; la coopération associative doit s'inscrire dans une démarche :

- d'affirmation de l'autonomie associative et des missions d'intérêt général et d'utilité sociale
- de maintien et d'amélioration de la qualité et de la diversité de l'offre de service
- de respect de chacune des parties prenantes

L'accompagnement « Projet stratégique »

Dans le cadre de sa mission de soutien technique, l'Uriopss dispose d'un service d'accompagnement doté d'outils et d'une méthodologie (créée par le réseau Uniopss-Uriopss) qui vous permettra d'intégrer l'ensemble des dimensions de votre projet stratégique. Ce service est animé par une équipe de conseillers techniques aux compétences alliant expertises techniques, transversales et sectorielles. Cette équipe vous soutiendra dès la phase de sensibilisation et de présentation des outils ainsi que de la méthodologie préconisée et jusqu'à la phase de finalisation du projet.

L'équipe de conseillers techniques

Gestion - Organisation
Claire De Muynck – Tel 04 96 11 02 27
c.demuynck@uriopss-pacac.asso.fr
Caroline Saïz - Tel 04 96 11 02 37
c.saiz@uriopss-pacac.asso.fr

Droit des personnes – Enfance-Famille – Etablissements sanitaires
Cécile Bénezet - Tel 04 96 11 02 36
c.benezet@uriopss-pacac.asso.fr

Droit social - Droit associatif
Emmanuelle Ausina – Tel 04 96 11 02 28
e.ausina@uriopss-pacac.asso.fr
François Flory Le Floch – Tel 04 96 11 02 28
f.florylefloch@uriopss-pacac.asso.fr
Sophie Rezzi - Tel 04 96 11 02 29
s.rezzi@uriopss-pacac.asso.fr

Organisation territoriale-vie associative
Véronique Dor – Tel 04 96 11 02 24
v.dor@uriopss-pacac.asso.fr

Personnes âgées - Personnes handicapées - Aide à domicile - Evaluation
Valentine Drieux – Tel 04 96 11 02 21
v.drieux@uriopss-pacac.asso.fr

Ressources humaines - Formation
Catherine Ruaux – Tel 04 96 11 02 25
c.ruaux@uriopss-pacac.asso.fr

Santé - Lutte contre les exclusions
Géraldine Meyer – Tel 04 96 11 02 34
g.meyer@uriopss-pacac.asso.fr

Notre proposition d'accompagnement

Toute démarche visant à la réalisation du projet stratégique de l'association : Groupement de coopération social et médico-social, Groupement d'employeurs, siège inter associatif, fusion, ….) nécessite le respect de phases successives :

- 1. Présentation de la démarche, des outils et de la méthodologie

- 2. Etude d'opportunité

  - Un diagnostic stratégique ou auto diagnostic est conduit au sein de chaque association.

  Il doit permettre de valider le projet stratégique, d'arrêter plusieurs scenarii de favoriser l'interconnaissance des partenaires.

- 3. Etude de faisabilité

  - Cette phase est indispensable pour mesurer l'impact du projet sur les secteurs majeurs d'intervention de l'association et des ses activités (accueil et accompagnement des bénéficiaires, vie associative, ressources humaines, finances, …)
  - Au terme de cette phase, les associations disposeront de tous les éléments pour poursuivre la démarche de manière éclairée.

- 4. Mise en œuvre

  - Une décision de poursuivre la démarche nécessite une traduction opérationnelle sur les plans administratif, juridique, financier,… (impact du projet sur les statuts associatifs, rédaction des divers actes –traités, conventions-, conséquences en droit du travail, contrats, représentants du personnel, conventions et accords collectifs).

Objectif

Grâce à cet accompagnement, les dirigeants de l'association auront :

- confirmé leur projet stratégique
- anticipé les conséquences du projet
- mise en œuvre leur projet de manière réfléchie et concertée.

Référents de l'accompagnement « projet stratégique » :

Véronique Dor – Tel 04 96 11 02 24 - v.dor@uriopss-pacac.asso.fr
Bernard Delanglade – Directeur - Tel 04 96 11 02 20 - b.delanglade@uriopss-pacac.asso.fr

Nos atouts

- Une appartenance au réseau Uniopss-Uriopss
- Un rôle prépondérant dans le champ de l'économie sociale et solidaire et une influence politique auprès des pouvoirs publics sur le plan local et national
- Une légitimité de notre Union régionale fédérant 420 fondations, associations, organisations gestionnaires de 750 équipements sanitaires, sociaux et médico-sociaux dans les régions Provence Alpes Côte d'Azur et Corse
- Un engagement sans faille au service de la vie associative depuis plus de 60 ans et une proximité avec les associations adhérentes
- Une expertise technique performante et reconnue avec une équipe de conseillers techniques spécialisés dans l'ensemble des domaines couverts par le secteur de la santé et de la cohésion sociale
- Une connaissance « actualisée » des problématiques du secteur associatif de la santé et de la cohésion sociale et une expérience confirmée dans l'accompagnement de son réseau d'adhérents
- Une expertise et une expérience dans l'accompagnement à la coopération inter associative

Mode d'emploi

- Vous prenez contact avec la personne référente :
  Véronique Dor, conseillère technique - Tel 04 96 11 02 24 - v.dor@uriopss-pacac.asso.fr
  Carole Byl, secrétaire – accueil - Tel 04 96 11 02 20 – c.byl@uriopss-pacac.asso.fr
- Nous vous proposons un rendez-vous pour préciser vos besoins et formaliser votre demande
- Nous vous envoyons une proposition d'accompagnement sur mesure en nous appuyant sur notre équipe de conseillers techniques et un réseau qualifié de collaborateurs. Un devis est joint
- Notre objectif est de vous apporter une expertise technique, transversale et sectorielle et de vous transférer des outils et une méthodologie pour vous aider à structurer votre réflexion et de vous accompagner dans vos décisions.

Calendrier de l'accompagnement

La durée de l'accompagnement est variable selon :

- La nature de la demande (animation du seul comité de pilotage, diagnostic ou auto diagnostic, expertise sur différents domaines, rédaction des actes,…)
- Le nombre d'associations engagées dans le projet